

Rapport du Président

Commission permanente du
lundi 19 septembre 2022

N° CP-2022-8-12-23

N° applicatif 4508

12^{ème} Commission

Commission Centre Alsace et de l'équité territoriale

Service instructeur

Service tourisme et montagne

Service consulté

ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DANS LE CADRE DU SOUTIEN AU SLOWUP ALSACE EDITION 2022

Résumé : Le présent rapport a pour objet d'accorder une subvention exceptionnelle de fonctionnement à hauteur de 10 000 € à l'Association « slowUp Alsace de la Route des Vins » pour l'édition 2022 de cet événement. Chaque 1er dimanche du mois de juin, les routes sont fermées à la circulation motorisée pour permettre aux participants de découvrir à vélo, à pieds, en roller la Route des vins d'Alsace en toute sécurité et dans une ambiance festive. Ils étaient près de 32 000 lors de l'édition 2022 !

L'association « slowUp Alsace de la Route des Vins », présidée par M. Olivier SOHLER, maire de Scherwiller, a été créée en janvier 2018 et a pour objet de poursuivre l'organisation du slowUp Alsace créé par Alsace Destination Tourisme (ADT) en 2013.

Le slowUp Alsace a lieu le 1^{er} dimanche du mois de juin : les routes sont fermées à la circulation motorisée pour permettre aux participants de découvrir à vélo, à pieds, en roller la Route des vins d'Alsace en toute sécurité et dans une ambiance festive.

Les membres fondateurs de l'Association « slowUp Alsace de la Route des Vins » sont :

- L'association ADT, à l'origine de l'évènement en Alsace,
- Les Départements du Bas-Rhin et du Haut-Rhin, aujourd'hui la CeA,
- Les Communes de Bergheim, Châtenois, Kintzheim, Orschwiller, Rodern, Rorschwihr, Saint-Hippolyte, Scherwiller et Sélestat,
- La Communauté de Communes de Sélestat,

- La Société Batorama SAS.

La Collectivité européenne d'Alsace est membre actif d'honneur de cette association.

Mme Laurence Muller-Bronn représente la Collectivité européenne d'Alsace.

La 8^{ème} édition du slowUp s'est déroulée le 5 juin dernier, après deux ans d'absence pour cause de crise sanitaire.

Avec une participation de 44 000 personnes lors de l'édition 2019 et une participation à hauteur de 32 000 personnes en 2022, le slowUp Alsace confirme sa place d'événement majeur en Alsace dans plusieurs registres : loisirs, vélo, sortie en famille, découverte de la Route des Vins et oenotourisme.

En mode slowUp (slow down / pleasure Up), diminuer l'allure et augmenter le plaisir, à pied ou à vélo, chacun circule à son rythme pour découvrir les animations proposées dans les villages d'accueil et places festives : restauration, ambiances musicales, jeux pour les enfants

Le budget de l'édition 2022 s'élève à 61 220 € (68 600 € en 2019) :

Les dépenses :

Organisation / coordination :	33 080 € (61 600 € en 2019)
Communication (dont refonte du site Internet) :	27 020 € (7 000 € en 2019)
Dotations aux amortissements :	1 120 €

Les recettes :

Subventions : CeA (1) , CC de Sélestat et de Barr, le Pays, les communes :	33 500 €
Sponsors et partenaires :	26 900 € (2)
Cotisations :	800 €
Produits financiers :	20 €

(1) Une subvention de 15 000 € est demandée à la CeA

(2) A noter : la non-participation du CIVA

Il est précisé qu'ADT a gardé la main sur l'organisation de l'inauguration de la manifestation et sur les outils de promotion et de communication (site Internet essentiellement). La contribution financière d'ADT s'élève à 15 000 € (droit d'usage de la marque, relations presse, conférence de presse, envois des communiqués, relations publiques lors de l'inauguration). Ce montant n'est pas inclus dans le budget global de 61 220 €.

Rappel du soutien des 2 Conseils départementaux au slowUp Alsace :

Editions	CD 67	CD 68
2013	19 055 €	19 055€
2014	20 000€	20 000€
2015	/	15 000 €

Dès 2015, le CD 67 a convenu que la participation financière du Département serait prise sur le budget d'ADT, cette formule a également été appliquée dès 2016 par le CD 68.

Mobilisation des services de la CeA

Les agents de la Collectivité sont fortement mobilisés le jour de la manifestation (et ce depuis la 1^{ère} édition) :

- Les services des routes Unité technique Alsace centrale : fermeture des routes départementales concernées,
- La DIRCOM : stands dans les villages d'accueil,
- Le Service Tourisme au titre du collectif Alsace à Vélo.

Pour 2022, le coût de la mobilisation des services routiers (matériels et agents) est estimé à près de 14 572 €.

L'Association sollicite la CeA pour une aide exceptionnelle pour l'édition 2022 du slowUp Alsace à hauteur de 15 000 €.

Il est proposé d'accorder une subvention exceptionnelle de fonctionnement à hauteur de 10 000 €, en rappelant le soutien d'ADT pour 15 000 € et l'engagement des agents des routes estimé également à 14 572 €.

La Commission territoriale du Centre Alsace a émis un avis favorable lors de la réunion du 8 septembre 2022.

Au vu de ce qui précède, je vous propose :

- D'accorder une subvention exceptionnelle de fonctionnement à hauteur de 10 000 € à l'Association « slowUp Alsace de la Route des Vins » pour l'édition 2022 de cet événement ;
- De prélever les crédits correspondants sur l'imputation suivante : n° opération P0590001 - chapitre : 65 – nature : 65748 – fonction : 633 ;
- De verser la subvention en une seule fois sur présentation des justificatifs attestant des dépenses réalisées dans la mise en œuvre du projet.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

LE PRESIDENT



Frédéric BIERRY